

DRIRE

ALSACE



22075



DOCUMENT PUBLIC

*Inventaire historique des anciens sites
potentiellement à l'origine d'une pollution
sur la zone de la Plaine des Bouchers
Strasbourg (Bas-Rhin)*

Etude réalisée dans le cadre des actions de Service public du 96-F-009

février 1997
R 39363

Synthèse

La présente étude a été réalisée par le BRGM à la demande de la DRIRE Alsace avec l'objectif d'adapter la méthodologie d'inventaire d'anciens sites potentiellement pollués selon les directives du Ministère de l'Environnement (note DPPR/SEI/BPSE du 17 avril 1996 - voir annexe 4) à une zone industrielle dense en milieu urbain et en cours de mutation.

La Plaine des Bouchers, zone industrielle située immédiatement au Sud du centre de Strasbourg, a été choisie comme zone test, avec l'accord de la CUS (Communauté Urbaine de Strasbourg).

Le caractère particulier de la source documentaire la plus fructueuse pour cette étude, les archives de la Police des Bâtiments de la Ville de Strasbourg, a conduit à une méthodologie spécifique des grandes villes alsaciennes, différente de celle préconisée par l'étude précédente sur le secteur Mulhouse-Thann (rapport BRGM R 38 170).

En tenant compte de cette dernière étude, une méthodologie en cinq phases applicable à l'ensemble de la région est proposée :

1. Recherche des cartes, photographies aériennes et plans pour permettre le repérage ;
2. Contrôle sur le terrain des documents de repérage sélectionnés (dans le cas de secteurs peu étendus) ;
3. Recherche des meilleures sources documentaires par enquête auprès des mairies et/ou des personnes compétentes ;
4. Exploitation des fichiers des installations classées ;
5. Compléments de recherche dans les organismes de documentation et exploitation des sources documentaires sélectionnées.

La grille de sélection proposée par la note du Ministère de l'Environnement citée plus haut (grille SEI) doit être modulée. Les critères de classification proposés ne sont pas toujours discriminants. Ainsi le critère "zone sensible" qui se réfère au réaménagement du site et dont le poids est important sur la grille SEI, ne paraît pas pertinent pour la Plaine des Bouchers, où les risques de pollution intéressent essentiellement les eaux souterraines.

22075

Sommaire

Synthèse	3
1. Introduction	6
2. Méthodologie	8
2.1. Recherche documentaire	8
2.2. Localisation des sites anciens et actuels	8
2.3. Nature de l'activité et potentiel de pollution	8
2.4. Présentation des résultats..	9
2.5. Expression cartographique	9
3. Les sources d'information consultées	10
3.1. Les cartes, plans et cadastre.....	10
3.2. Les Bottins et annuaires	11
3.3. Les fichiers informatisés et les listes spécifiques	12
3.4. Les inventaires	12
3.5. Les publications, plaquettes et brochures	12
3.6. Les archives de la Police des bâtiments	12
3.7. Les dossiers d'installations classées	13
3.8. Application à d'autres villes	14
4. Les organismes consultés	15
4.1. Les Archives départementales..	15
4.2. Les Archives de la Ville de Strasbourg..	15
4.3. La Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (BNUS)	15
4.4. Le BRGM	16
4.5. Le Cadastre..	16
4.6. La Chambre de Commerce et d'Industries de Strasbourg (CCIS)..	16
4.7. La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	16
4.8. La CUS	16
4.9. Autres organismes	17
5. Analyse des cartes, plans et photos aériennes	18
5.1. Période antérieure à 1920	18
5.2. Période 1920-1939	18
5.3. Période 1939-1945	18
5.4. L'après-guerre	19
5.5. Les réseaux routiers et ferroviaires	19
6. Résultats de l'inventaire	20
6.1. Sites industriels	20
6.2. Accidents	21
6.3. Gravières	21
6.4. Implantations militaires..	22
7. Classification des sites	23
7.1. Critères retenus ; notation.....	23
7.2. Sélection, classification..	23

8. Conclusions	24
8.1. Spécificité de la recherche.....	.24
8.2. Sources principales utilisées.....	.24
8.3. Temps passés.....	.25
8.4. Sites prioritaires.....	.25
8.5. Comparaison avec l'étude Mulhouse-Thann25
8.6. Guide méthodologique de recherche.....	.26
8.7. Fiabilité et représentativité des résultats	27
8.8. Adéquation temps-coût - Résultat	28

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 :

Carte 1 : Carte topographique des environs de Strasbourg à 1/25 000 (1884)

Carte 2 : Réduction d'un plan à 1/7 500 de la Ville de Strasbourg, non daté, postérieur à l'implantation de l'usine Mathis (1910), mais antérieur à celle de la Scierie . Fischer (1915)

Carte 3 : Agrandissement de la carte à 1/50 000 Strasbourg

Carte 4 : Réduction du plan officiel à 1/4 000 de la Ville de Strasbourg (édition 1924)

Carte 5 : Agrandissement d'une version allemande à 1/25 000

Carte 6 : Agrandissement de la carte à 1/25 000 IGN - Edition de 1957

Carte 7 : Agrandissement de la carte à 1/25 000 IGN - Edition de 1990

Annexe 2 : Tableau des sites potentiellement pollués - Strasbourg - Plaine des Bouchers

Annexe 3 : Carte des sites inventoriés

Annexe 4 : Note du Ministère de l'Environnement (DPPR/SEI/BPSE du 17.04.1996) sur la classification des sites potentiellement pollués.

1. Introduction

La présente étude a pour objet d'adapter la méthodologie d'inventaire d'anciens sites potentiellement pollués, selon les directives du Ministère de l'environnement (note DPPR/SEI/BPSE du 17/4/96, cf. annexe 4) à une zone à tissu industriel dense en milieu urbain et en cours de mutation. Elle a été réalisée dans le cadre de la mission de service public du BRGM (fiche 96F009), sur un cahier des charges établi par la DRIRE Alsace. Ce dernier prévoyait de recenser et de classer les anciens sites potentiellement pollués sur une zone test et de comparer les résultats avec ceux obtenus lors de l'étude réalisée sur la zone test de Thann-Mulhouse (rapport BRGM R 38170). Conformément au cahier des charges, dans la sélection des sites, seuls ont été retenus ceux qui ont cessé leur activité industrielle.

Choix de la zone test

La **Plaine des Bouchers**, zone industrielle située immédiatement au Sud du centre de Strasbourg, a été choisie comme zone test pour cette étude en concertation avec la DRIRE Alsace, la DIREN Alsace et avec l'accord de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS). Elle a pour particularité d'être peu étendue (140 à 170 ha, selon les évaluations), et de présenter un tissu d'activité très dense (une centaine d'établissements en 1966), avec une évolution complexe et des changements liés au bouleversement des guerres et des mutations économiques des dernières décennies.

La vocation industrielle de la Plaine des Bouchers (Metzgerau, anciennes pâtures d'engraissement du bétail pour les boucheries dz la ville) date d'un règlement municipal de 1910, mais son essor réel vient avec les années 20. C'est la plus ancienne zone industrielle de Strasbourg. Dès l'entre-deux-guerres, le développement d'habitations à proximité (lotissements de la Meinau) a limité l'implantation de la grosse industrie (seulement deux entreprises de matériel ferroviaire et une de construction automobile) et favorisé celle d'unités de production souvent spécialisées (machines outils, équipement électrique, industries alimentaires).

Depuis une dizaine d'années, la Plaine des Bouchers a commencé une **mutation vers le secteur tertiaire** avec la construction d'immeubles pour bureaux et même de locaux d'enseignement (université Louis Pasteur). L'activité industrielle reste présente, avec le maintien de quelques entreprises telles que ROTH frères et SPIERTZ presses qui font partie du patrimoine industriel de la région, au côté d'établissements disparus dont le plus célèbre est l'usine de construction automobile MATHIS. Un site (PROCHIMEST) est inscrit sur l'Inventaire national des sites pollués en 1996 et 4 sites font l'objet d'une surveillance de la qualité des eaux souterraines au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

La ZA de la Plaine des Bouchers dépend de la ville de Strasbourg (maître d'ouvrage) et sa vocation est actuellement mixte (secteur secondaire et tertiaire). Sa superficie est environ de 146 ha dont 24 ha de voirie et branchements ferroviaires. Les voies intérieures sont assez larges (10 à 18 m). Appartenant initialement à la ville, les terrains ont été largement vendus, après la guerre, aux entreprises. Dans les activités industrielles, longtemps prédominantes, mais actuellement largement dépassées en nombre d'entreprises et nombre d'emplois par les activités de service et de commerce de gros, la branche mécanique-métallurgie-électricité prédomine. Les industries du bois et du bâtiment ont largement régressé, avec une mutation vers le commerce de gros. Les industries chimiques et de transformation des plastiques sont peu nombreuses mais importantes dans les risques de pollutions de la nappe et l'une d'elles est un des plus grands employeurs de la zone (ROTH). Notons enfin les entreprises de peintures et vernis et la large utilisation des procédés de peinture au pistolet des entreprises travaillant le métal et le bois ainsi que les réparateurs de carrosseries automobiles.